

Deuxième rapport « Ce que nous avons entendu »

Étude sur la modération de la circulation sur la promenade Bilberry

Introduction

Le présent rapport rend compte de ce que nous avons entendu concernant l'étude sur la modération de la circulation sur la promenade Bilberry. Il décrit les résultats du sondage en ligne relatif au plan final de modération de la circulation recommandé. Le secteur à l'étude comprend tout le tronçon de la promenade Bilberry compris entre le cul-de-sac et le boulevard Jeanne-d'Arc (intersection est). Pour en savoir plus sur l'étude, notamment sur le contexte, le plan de modération de la circulation recommandé et la suite des choses, visitez la page Web du projet, à l'adresse <https://www.ottawa.ca/fr/promenadebilberry>.

Sommaire des consultations

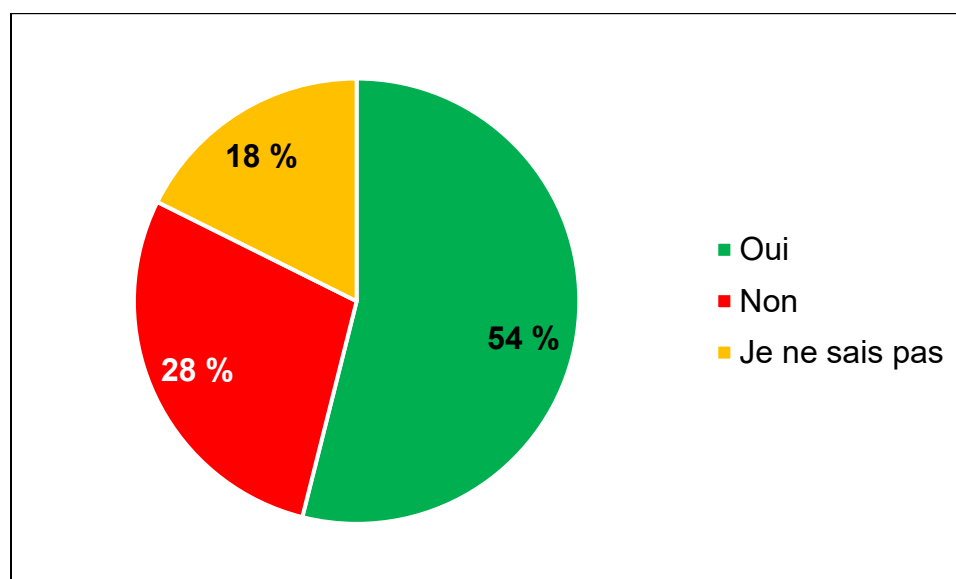
La première phase de consultations publiques pour l'étude sur la modération de la circulation sur la promenade Bilberry a eu lieu en 2020. Un premier sondage en ligne a été mené dans le but de recueillir les commentaires des résidents au sujet des problèmes de circulation sur la promenade Bilberry et de vérifier s'ils étaient favorables, dans une proportion acceptable, à l'étude. Ces commentaires ont servi de base aux plans de modération de la circulation qui sont recommandés.

Puis, à l'automne 2021, un sondage en ligne a été mené à propos des plans recommandés. La section suivante présente les réponses aux questions du sondage ainsi qu'un résumé des commentaires individuels reçus. Au total, 102 personnes ont répondu au sondage, qui a été en ligne du 8 novembre au 13 décembre 2021.

1. Croyez-vous qu'il serait pertinent d'ajouter des dos d'âne allongés sur le tronçon nord de la promenade Bilberry, au nord du boulevard Jeanne-d'Arc (intersection ouest), devant le parc Luc-Major?

Réponse	Nombre total de réponses	Pourcentage total des réponses
Oui	55	54 %
Non	29	28 %
Je ne sais pas	18	18 %

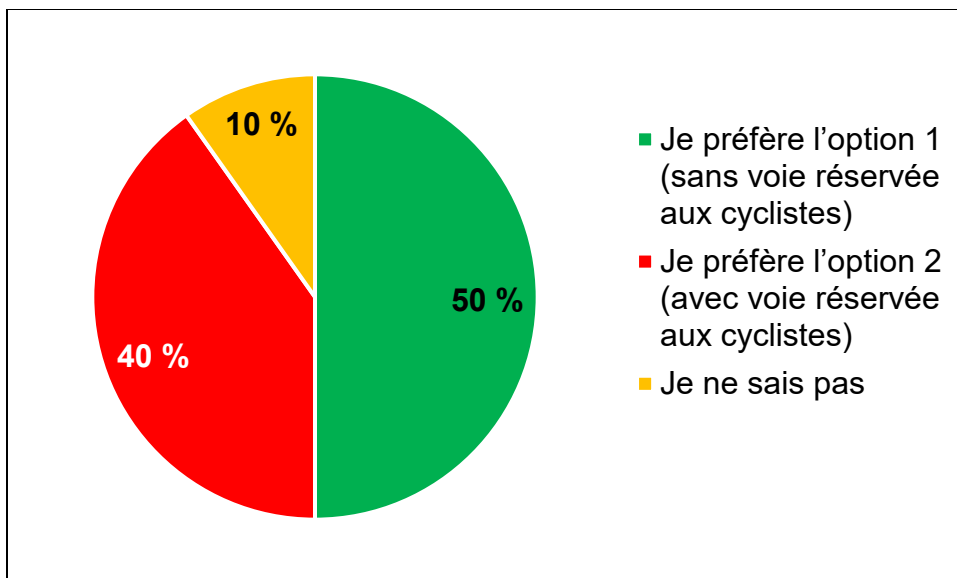
* Nombre total de répondants : 102



2. Concernant le tronçon nord de la promenade Bilberry, au nord du boulevard Jeanne-d'Arc (intersection ouest), préférez-vous l'option 1 (sans voie réservée aux cyclistes) ou l'option 2 (avec voie réservée aux cyclistes)? Notez que si l'option 2 est celle recommandée, des panneaux « Arrêt interdit » seraient installés sur tout le tronçon nord, et toutes les places de stationnement sur rue seraient éliminées.

Réponse	Nombre total de réponses	Pourcentage total des réponses
Je préfère l'option 1 (sans voie réservée aux cyclistes)	51	50 %
Je préfère l'option 2 (avec voie réservée aux cyclistes)	41	40 %
Je ne sais pas	10	10 %

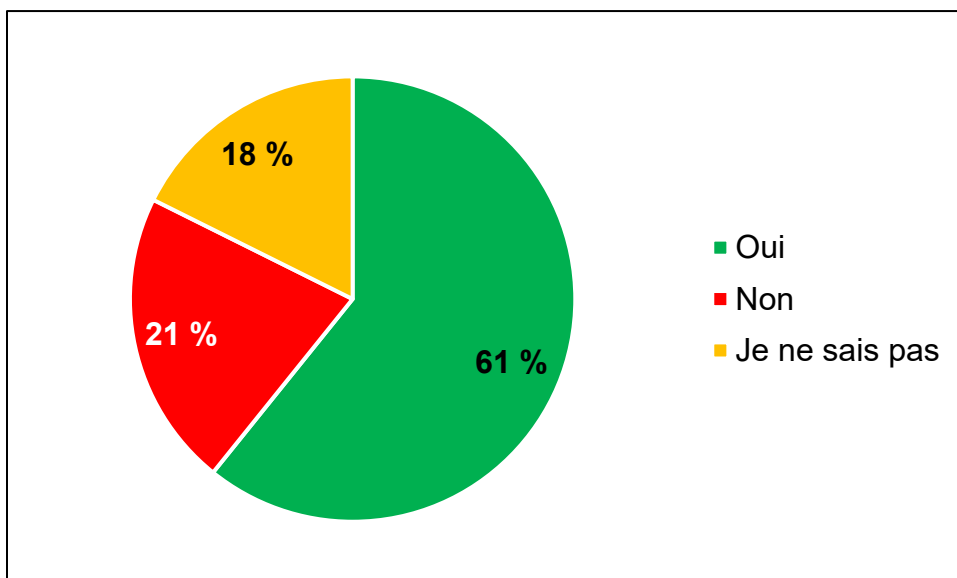
* Nombre total de répondants : 102



3. Croyez-vous qu'il serait pertinent d'installer des coussins berlinois sur le tronçon sud de la promenade Bilberry, entre les intersections est et ouest du boulevard Jeanne-d'Arc?

Réponse	Nombre total de réponses	Pourcentage total des réponses
Oui	62	61 %
Non	22	21 %
Je ne sais pas	18	18 %

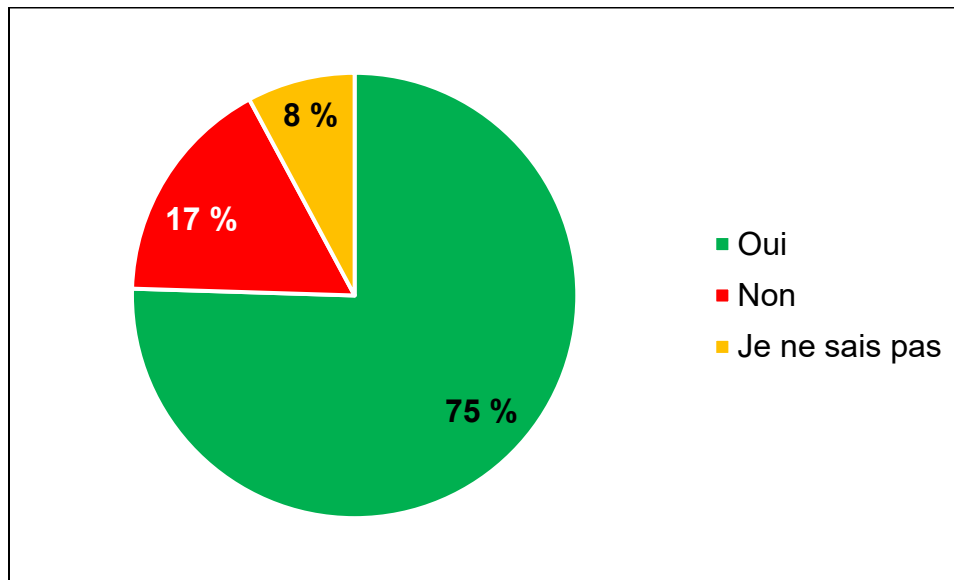
* Nombre total de répondants : 102



4. Croyez-vous qu'il serait pertinent d'aménager un passage pour piétons devant le parc Joe-Jamieson?

Réponse	Nombre total de réponses	Pourcentage total des réponses
Oui	77	75 %
Non	17	17 %
Je ne sais pas	8	8 %

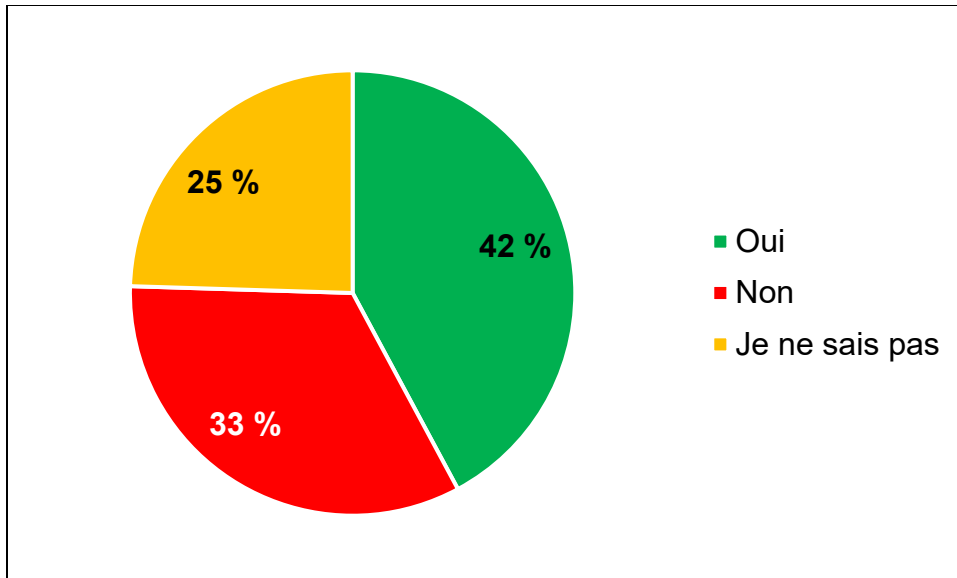
* Nombre total de répondants : 102



5. Croyez-vous qu'il serait pertinent d'aménager des avancées de trottoir au passage pour piétons du parc Joe-Jamieson?

Réponse	Nombre total de réponses	Pourcentage total des réponses
Oui	43	42 %
Non	34	33 %
Je ne sais pas	25	25 %

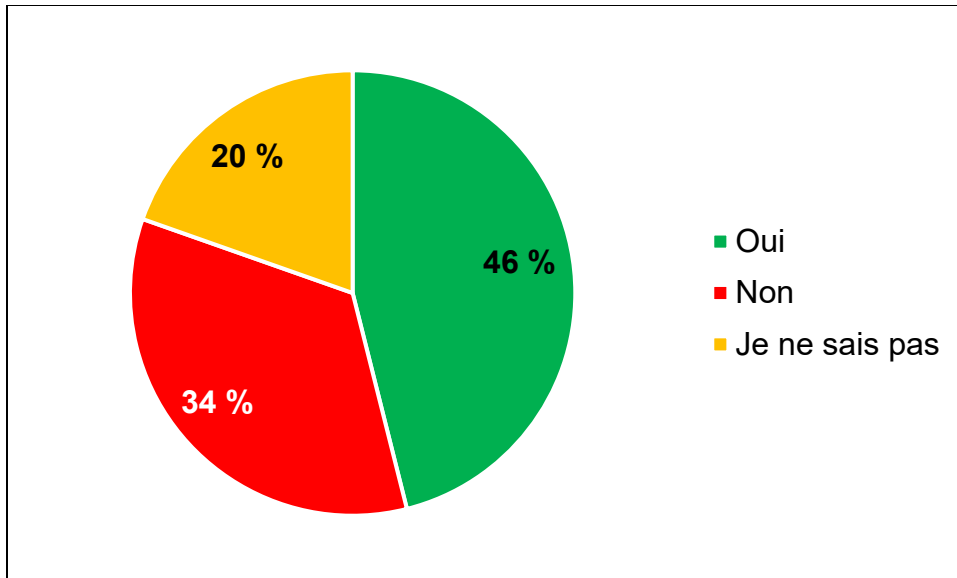
* Nombre total de répondants : 102



6. Pensez-vous que le stationnement sur rue actuel devrait être éliminé du côté ouest de la promenade Bilberry entre les stationnements 6799 – 6857 et 6859 – 6911 (environ 1 à 3 places de stationnement) et que des places de stationnement sur rue devraient être ajoutées du côté est de la promenade Bilberry, devant le parc Joe-Jamison (si possible) et au nord de l’avenue Du Bois (intersection nord)?

Réponse	Nombre total de réponses	Pourcentage total des réponses
Oui	47	46 %
Non	35	34 %
Je ne sais pas	20	20 %

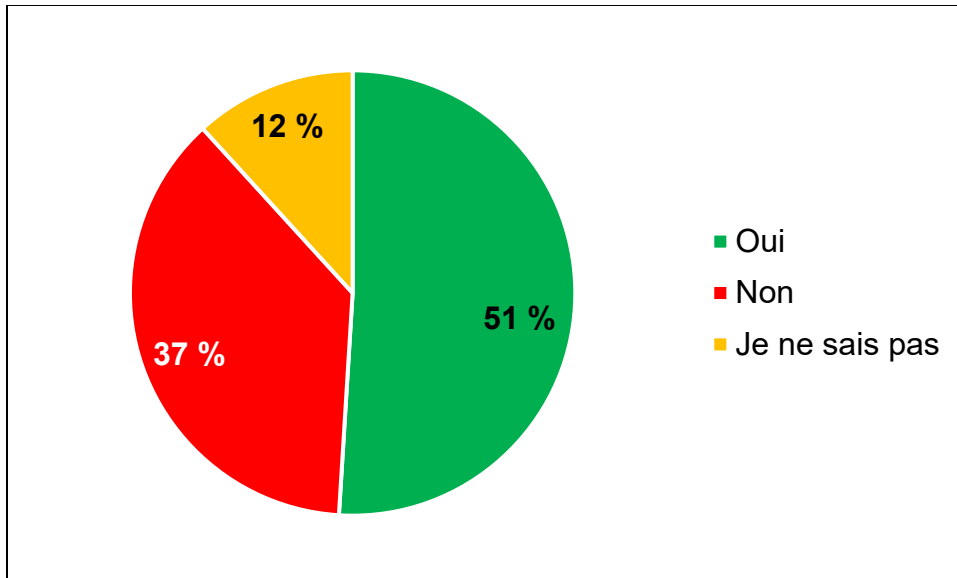
* Nombre total de répondants : 102



7. La réglementation actuelle en matière de stationnement sur rue du côté ouest de la promenade Bilberry près de l'église interdit le stationnement de 7 h à 18 h, du lundi au vendredi. La réglementation actuelle en matière de stationnement sur rue du côté est de la promenade Bilberry près de l'église interdit le stationnement en tout temps. Pensez-vous que la réglementation en matière de stationnement sur rue du côté ouest de la promenade Bilberry devrait être abolie afin de permettre le stationnement en tout temps (stationnement aux endroits non dotés de panneaux)?

Réponse	Nombre total de réponses	Pourcentage total des réponses
Oui	52	51 %
Non	38	37 %
Je ne sais pas	12	12 %

* Nombre total de répondants : 102



8. **Avez-vous d'autres commentaires?** (Aucun ordre particulier n'a été suivi ici pour classer les commentaires.)

Excès et limites de vitesse
Il y a beaucoup d'excès de vitesse sur le tronçon nord de la promenade Bilberry, surtout le soir.
Les piétons font signe aux conducteurs de ralentir sans savoir à quelle vitesse ils vont, même si le tableau d'affichage de la vitesse indique que le véhicule va à 40 km/h.
Les excès de vitesse sont un problème près de l'école et de l'église.
Il y a beaucoup d'excès de vitesse sur la promenade Bilberry, surtout en provenance de l'école secondaire.
Les véhicules qui tournent sur la promenade Bilberry en direction nord depuis le boulevard Jeanne-d'Arc devraient être ralentis. Les conducteurs accélèrent après avoir tourné, car ils voient que la route est très droite.
Les excès de vitesse ne sont pas un problème; la plupart sont dus aux non-résidents (personnes qui vont à l'église / élèves de l'école secondaire).
Stationnement
Il ne peut pas y avoir de places de stationnement des deux côtés de la promenade Bilberry près du parc Joe-Jamieson. Avec le stationnement sur rue d'un seul côté, il ne reste de l'espace pour passer que pour un seul véhicule.
Si on élimine les places de stationnement sur la promenade Bilberry, les gens iront garer leur véhicule dans les rues secondaires.
Des véhicules restent garés toute la journée sur le tronçon nord de la promenade Bilberry. L'hiver, les chasse-neige contournent ces véhicules et créent d'énormes bancs de neige. C'est catastrophique pour les piétons qui veulent utiliser le trottoir.
Il faut retirer les restrictions de temps pour le stationnement sur rue près de l'église.

Retirer les restrictions de temps pour le stationnement sur rue près de l'église augmentera le nombre de places accessibles pour les aînés et les personnes ayant des problèmes de mobilité.
Retirer les restrictions de temps pour le stationnement sur rue près de l'église aidera à ralentir les véhicules sur ce tronçon. Les véhicules garés contribuent à la modération de la circulation.
Retirer les restrictions de temps pour le stationnement sur rue près de l'église libérera des espaces de stationnement pour les visiteurs.
Il faut éliminer quelques places de stationnement sur rue pour les voies de virage.
L'ajout de places de stationnement sur la promenade Bilberry près du parc et de l'église créera de la pollution visuelle et alourdira la circulation.
Si des places de stationnement sont ajoutées sur la promenade Bilberry, les résidents des immeubles à condos les utiliseront pour garer leurs propres véhicules. Ce n'est pas à la Ville de leur fournir des places de stationnement, c'est la responsabilité de l'immeuble. Si des places de stationnement sur rue sont ajoutées, il faut installer des panneaux indiquant qu'elles sont réservées aux visiteurs du parc et de l'église.
Les véhicules garés sur la rue l'hiver rendent la voie très étroite. Les chasse-neige ont de la difficulté à les contourner.
Il y a une courbe sans visibilité près de l'église; le stationnement sur rue à cet endroit force la circulation dans la voie de gauche, face aux véhicules en approche.
Il n'y aura nulle part pour se stationner sur le tronçon nord de la promenade Bilberry si les places de stationnement sont retirées au profit de voies réservées aux cyclistes.
Il faudrait retirer les espaces de stationnement sur le tronçon nord de la promenade Bilberry dans la courbe près de l'intersection est de l'avenue Du Bois. À cet endroit, les véhicules en approche sont difficiles à voir, surtout l'hiver.
Toutes les maisons de la promenade Bilberry ont des entrées de cour et des garages, et donc toutes ces places de stationnement qu'on a sur la rue sont injustifiées. Il faut tout mettre en œuvre pour réduire les places de stationnement sur rue, qui sont le plus grand danger pour les conducteurs et les piétons sur la promenade Bilberry. Et en ajouter devant le parc Joe-Jamieson n'est pas une bonne idée, car cela augmenterait les risques d'accident, surtout pour les jeunes piétons.
En hiver, le stationnement sur rue et la neige réduisent la promenade Bilberry à une seule voie, ce qui rend la circulation dangereuse, et pour les véhicules et pour les piétons.
Les places de stationnement sur rue de jour et de nuit du côté est de la promenade Bilberry, entre le privé Titanium et l'avenue Du Bois, ont longtemps été utilisées comme places facilement accessibles pour les habitations en rangée de l'autre côté de la rue. La plupart des résidents garent leur véhicule dans leur garage, au moins en hiver, et avec un peu de chance, ils peuvent garer un autre petit véhicule dans leur entrée de cour sans bloquer le trottoir pour les piétons.
Le stationnement sur rue devrait être interdit en face de l'avenue Du Bois. C'est dangereux, surtout l'hiver, de prendre la courbe lorsque des véhicules y sont garés. La rue est aussi étroite à cet endroit.
La promenade Bilberry est étroite. C'est très dangereux de permettre le stationnement sur les coins de rue. Les automobilistes débordent dans la voie inverse pour dépasser les véhicules qui y sont garés. Quand la rue se rétrécit en hiver, il est difficile de voir les

véhicules en approche, surtout sur la promenade Bilberry depuis le boulevard Jeanne-d'Arc (près de la rue Champlain). Il faudrait restreindre le stationnement sur rue à un seul côté lorsque possible et ne pas alterner par intervalles de quelques mètres.
Interdire le stationnement sur le côté nord de la promenade Bilberry est le meilleur moyen d'améliorer la sécurité.
Ajouter du stationnement sur rue sur la promenade Bilberry n'est vraiment pas souhaitable, quel que soit l'endroit. La rue n'est pas assez large pour permettre à la fois le stationnement et la circulation des véhicules dans les deux sens. Si la Ville décide de permettre le stationnement sur rue ou d'ajouter des places, elle devrait recommander la conversion de la promenade Bilberry en rue à sens unique et sonder les résidents à ce sujet.
La visibilité des véhicules à l'est quand on quitte la promenade Quarry Ridge en direction de la promenade Bilberry demeure problématique quand des véhicules se garent du côté nord de la promenade Bilberry à l'est de cette intersection. Abattre le conifère sur le coin n'a pas amélioré la visibilité. L'arbre n'était pas la cause du problème, et c'est dommage qu'il ait été abattu, car ce sont les véhicules stationnés trop près de l'intersection qui bloquent la visibilité. Le stationnement devrait être interdit en tout temps du côté nord de la promenade Bilberry, à l'est de la promenade Quarry Ridge, sur environ 30 mètres à partir de l'intersection.
Il n'est vraiment pas souhaitable d'ajouter des places de stationnement (où c'est possible) sur la promenade Bilberry devant le parc Joe-Jamieson.
Le stationnement sur la promenade Bilberry, le long de la courbe près de l'église, ne devrait être permis que la fin de semaine le printemps, l'été et l'automne. Il devrait y être interdit en tout temps pendant l'hiver.
Il faut réduire davantage le nombre de places de stationnement sur la promenade Bilberry. La rue est trop étroite et trop courbe pour qu'on y permette le stationnement sur rue.
Le stationnement sur rue devrait être interdit entre les parcs de stationnement des deux premiers immeubles à condos du côté droit lorsqu'on fait face à l'église (tout près de l'espace commun en face du grand champ). Des véhicules sont toujours garés sur ce coin, ce qui bloque complètement la visibilité.
Il faut davantage de places de stationnement sur rue.
Les places de stationnement dans la courbe devant le 7010, promenade Bilberry devraient être revues. Il n'y a rien dans le plan à propos de cette courbe.
Le stationnement sur rue est dangereux, surtout lorsque les conducteurs ne font pas attention à la limite de vitesse.
Il y a sept ou huit places de stationnement dans la première courbe du côté ouest de la promenade Bilberry, tronçon est. Les véhicules qui y sont garés posent un grand risque d'accident vu la visibilité réduite, le rétrécissement de la rue en hiver, le coucher du soleil en hiver et la dizaine d'autobus scolaires qui y circulent le matin et l'après-midi. Ces places de stationnement pourraient être déplacées du côté ouest de la promenade Bilberry, au nord de l'intersection de l'avenue Du Bois. C'est vrai que le rétrécissement de la rue ralentit la circulation, mais les véhicules circulant en direction nord prennent habituellement toute la chaussée. De plus, les véhicules ne se garent pas assez près de la bordure, ce qui réduit davantage la largeur de la rue, un problème qui s'aggrave en hiver.

Le stationnement devrait rester comme il est. La circulation est lourde en provenance de l'école et de l'église. La rue est étroite, et il n'y a de l'espace à passer que pour un véhicule.
Parfois, les parents se garent des deux côtés de la rue, même si c'est interdit.
Les résidents ont plusieurs véhicules dans leur entrée de cour, qui est trop petite pour ce faire. Une partie du véhicule dépasse donc sur le trottoir ou dans la rue.
Sécurité des piétons
Le petit sentier reliant la cour Avignon au tronçon nord de la promenade Bilberry ne mène nulle part. Il faudrait ajouter un bateau de trottoir et un raccordement au trottoir à cet endroit. Sinon, les piétons doivent marcher le long de la rue, et bientôt, ils devront marcher dans la voie réservée aux cyclistes. Le raccordement améliorerait aussi l'accessibilité en hiver et permettrait aux personnes de tous âges d'accéder au trottoir de façon sécuritaire.
Il faut aménager un passage pour piétons.
Il faut demander aux piétons d'utiliser le trottoir sur le tronçon nord de la promenade Bilberry plutôt que de marcher en plein dans la rue.
Il faut aménager un passage protégé pour piétons aux sentiers du côté est de la promenade Bilberry, sur le tronçon nord.
Il faut construire un trottoir du côté est de la promenade Bilberry sur le tronçon nord, pour que les piétons n'aient pas à traverser la rue pour accéder au trottoir du côté ouest.
Il faut aménager un passage pour piétons sur le tronçon nord de la promenade Bilberry.
Les piétons marchent toujours dans la rue.
C'est dangereux pour les piétons de circuler sur le trottoir, car celui-ci traverse les entrées de cour, et les véhicules qui y sont garés bloquent le chemin. Il faut aménager un trottoir de l'autre côté de la rue et un passage pour piétons pour relier les deux.
Il faut aménager un passage pour piétons à la hauteur du parc Joe-Jamieson.
Les passages protégés pour piétons sont toujours appréciés des familles.
Sur le tronçon nord de la promenade Bilberry près du sentier menant à la cour Avignon (coté est), il n'y a pas d'accès au trottoir du côté ouest de la rue. C'est très dangereux l'hiver. Les piétons doivent marcher dans la rue en raison des bancs de neige et des véhicules garés. Il faut ajouter 5 mètres de trottoir directement en face de l'accès à la cour Avignon pour assurer la sécurité des gens lorsqu'ils traversent la rue.
Un passage pour piétons avec avancée de trottoir doit être aménagé au sentier pavé entre la promenade Bilberry et le chemin Copperwood. Il faut aussi construire une barrière de sécurité pour piétons là où le sentier rejoint la promenade Bilberry pour éviter que les piétons glissent en hiver ou que les jeunes cyclistes soient incapables de s'arrêter avant la bordure de rue. Le passage pour piétons à cet endroit doit être exempt d'obstacles et accessible à tous.
Il faut davantage de passages protégés pour piétons.
La visibilité est restreinte à la hauteur du sentier menant à la cour Avignon et du parc Joe-Jamieson. Il y a beaucoup d'enfants qui traversent la rue pour se rendre au parc.
Il faudrait ajouter un passage pour piétons devant le parc Joe-Jamieson, près du terrain de jeux. Beaucoup d'enfants et de jeunes familles traversent la rue à cet endroit en provenance des maisons en rangée.

L'ajout de panneaux pourrait être une option pour améliorer la sécurité et l'accès pour les piétons.
Le passage protégé pour piétons serait un gaspillage de ressources. La plupart des piétons ne s'y rendront pas pour traverser la rue.
Débit de circulation
La promenade Bilberry n'est pas conçue pour le volume de circulation actuel.
Voies réservées aux cyclistes et sécurité des cyclistes
Il faut aménager des voies réservées aux cyclistes sur le tronçon nord de la promenade Bilberry.
Le tronçon nord de la promenade Bilberry mène à l'une des meilleures infrastructures cyclables de la ville. Ne priorisez pas le stationnement sur rue.
Il est inutile d'aménager des voies réservées aux cyclistes sur le tronçon nord de la promenade Bilberry. Les gens se garent déjà sur la promenade Chantenay. Si de telles voies sont aménagées, la situation s'aggraverait fortement.
La rue est trop étroite pour qu'y soient ajoutées des voies réservées aux cyclistes, à moins d'y interdire le stationnement sur rue.
On devrait aménager des voies réservées aux cyclistes pour inciter les gens à bouger.
Des voies réservées aux cyclistes sur le tronçon nord de la promenade Bilberry n'offriraient qu'un avantage très minime aux cyclistes. Ce n'est pas une rue passante, il y a très peu d'intersections (que des croisements à trois branches) et la rue mène à un cul-de-sac et à un quartier peu propice à la circulation de transit, donc la circulation y est très prévisible.
Il faut davantage de voies réservées aux cyclistes.
Mesures de modération de la circulation permanentes
La promenade Bilberry repose sur un lit d'argile. Y construire des dos d'âne allongés et des coussins berlinois causerait des vibrations dans les habitations.
Les dos d'âne allongés et les coussins berlinois endommagent les véhicules.
Les dos d'âne allongés et les coussins berlinois coûtent cher à entretenir.
Il faut installer des dos d'âne allongés sur le tronçon nord de la promenade Bilberry.
Il ne faut pas installer de dos d'âne allongés sur le tronçon nord de la promenade Bilberry.
Les conducteurs sortant de la rue privée près du boulevard Jeanne-d'Arc sur le tronçon nord de la promenade Bilberry ne s'immobilisent pas avant de tourner. Les dos d'âne allongés empireraient le problème, car ils donneraient l'impression que les véhicules sur la promenade Bilberry vont plus lentement et les inciteraient encore plus à faire fi du panneau d'arrêt.
Les dos d'âne allongés sont inutiles. Il y a peu de circulation sur le tronçon nord de la promenade Bilberry, sauf aux heures de pointe du matin et de l'après-midi. Les véhicules dépassent un peu la limite de vitesse, mais celle-ci est très basse (40 km/h), et il n'y a aucune demeure jouxtant la rue (les quelques-unes qui donnent sur la rue à l'extrémité nord en sont séparées par un trottoir); il n'y a donc pas d'interaction avec la circulation.
Il faut construire des coussins berlinois près de l'église et du parc, où les excès de vitesse posent problème. Il y a beaucoup d'enfants qui jouent à cet endroit.

Il faut construire des coussins berlinois à la hauteur du parc Joe-Jamieson.
Les mesures de réduction de la limite de vitesse proposées, plus fluides, seraient une belle amélioration comparativement aux anciens dos d'âne.
Les dos d'âne allongés sont une excellente idée.
Sur le tronçon nord de la promenade Bilberry, au coin nord-est de l'intersection avec le boulevard Jeanne-d'Arc Nord (tronçon ouest), la largeur de la route devrait être réduite. Nombre de conducteurs qui voyagent sur Jeanne-d'Arc en direction ouest et tournent à droite sur la Bilberry accélèrent à l'intersection lorsqu'ils voient des gens qui approchent sur le trottoir. L'espace pour tourner à cette intersection est trop arrondi, et il est facile à cet endroit d'accélérer.
Il faut davantage de dos d'âne allongés.
Il faut aménager des coussins berlinois.
La promenade Bilberry est devenue assez dangereuse pour tout le monde, surtout qu'il y a une école secondaire, un parc sportif, un parc pour les tout-petits et une église dans les environs.
J'aime apprendre que des dos d'âne allongés sont envisagés.
Il faut contrôler la vitesse sur la promenade Bilberry à partir de l'église en direction nord vers le boulevard Jeanne-d'Arc. Les conducteurs ont tendance à accélérer sur ce tronçon sans courbe pour atteindre le feu rouge.
Il ne faut pas aménager de dos d'âne allongés ou d'avancées de trottoir. Ils rendent les conducteurs plus agressifs.
Je me demande si lors de tempêtes, la neige n'atténuera pas l'élévation des dos d'âne allongés et des coussins berlinois.
Mesures de modération de la circulation temporaires (piquets flexibles et tableaux d'affichage de la vitesse)
Il faut ajouter un radar photographique qui émet des contraventions pour excès de vitesse près de l'école secondaire.
Le radar photographique n'a aucun effet. Les conducteurs font des excès de vitesse sans craindre de conséquence.
Déplacer le tableau d'affichage de la vitesse près de l'église a eu un effet positif sur les conducteurs voyageant en direction sud du boulevard Jeanne-d'Arc (entrée ouest) vers l'église.
Je préférerais qu'on installe des piquets flexibles sur le tronçon sud, pourvu que cela n'interfère pas avec les autobus.
Feux de circulation
Il faut installer des feux de circulation à l'intersection de la promenade Bilberry et du privé Titanium.
Panneaux d'arrêt et passages pour piétons
On pourrait installer des panneaux d'arrêt toutes directions au lieu de dos d'âne allongés et de coussins berlinois.
Il faut installer des panneaux d'arrêt toutes directions à l'intersection de la promenade Bilberry et du privé Titanium.

Autres sujets de préoccupation

La limite de vitesse sur le boulevard Jeanne-d'Arc est trop basse lorsque l'école est fermée. Il faut installer des panneaux à feux clignotants pour les heures d'école (en avant-midi et en après-midi), et ramener la limite de vitesse à 60 km/h en dehors de ces heures. Il faut construire des passerelles pour piétons au lieu de toujours faire traverser les gens dans la rue. On devrait songer à installer des passages protégés pour piétons aux panneaux et aux feux d'arrêt toutes directions, où les piétons traverseraient tous en même temps, y compris en diagonale, comme en Nouvelle-Zélande.

Application

Les agents d'application des règlements doivent donner des contraventions pour les véhicules stationnés dans les entrées de cour qui dépassent dans la rue.

Il y a des problèmes de stationnement constants entre le 6798 et le 6830, promenade Bilberry (côté est). En hiver, plusieurs cours d'entrées sont occupées par deux véhicules, dont l'un dépasse dans la rue, avec les roues arrière empiétant sur la partie pavée de la chaussée et le nez du véhicule bloquant 75 % du trottoir. Résultat : les équipes de la Ville sont incapables de bien déneiger les trottoirs, et les chasse-neige doivent contourner les véhicules garés. Cela réduit la largeur de la route de 2 à 3 mètres, surtout dans la courbe en haut de la côte, devant l'arrêt d'autobus de la Ville, près du 6828, promenade Bilberry. Les agents d'application des règlements pourraient régler rapidement le problème. Cela a déjà été signalé et des mesures ont été appliquées.

Aucune préoccupation, ou opposition à l'étude

Il n'y a aucun problème sur la promenade Bilberry près du parc Luc-Major.

Cette étude est un gaspillage d'argent et de ressources.

Il n'y a pas de problème sur le tronçon nord de la promenade Bilberry.

Divers

Le tronçon sud de la promenade Bilberry bénéficierait plus des mesures que le tronçon nord, car il y a des habitations qui donnent sur la rue, des parcs, une école, une église et beaucoup de piétons.

Les vibrations du train léger sont ressenties dans les habitations de la promenade Bilberry.

Les conducteurs en direction ou en provenance de la St. Matthew High School.

Excellente proposition.

Le déneigement devrait se faire rapidement, y compris le retrait des bancs de neige, car ceux-ci rendent la rue trop étroite pour laisser passer deux véhicules.

Il y a trois mauvaises lignes de visibilité.